

Stratégie relevate safe

Factsheet au 30.06.2025

Description de la stratégie

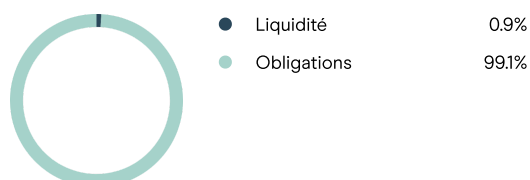
La stratégie relevate safe est principalement investie dans des obligations suisses dont la qualité des débiteurs est généralement très bonne. Les effets des changements de taux d'intérêt sont moins importants en raison des courtes durées résiduelles.

La stratégie relevate safe est entièrement gérée en francs suisses. Il n'y a pas de risques/opportunités supplémentaires liés aux placements en monnaies étrangères.

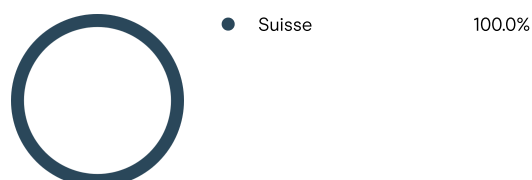
Détails de la stratégie

Instruments	fonds indiciels passifs
Fournisseur de fonds	Swisscanto
Banque dépositaire	Zürcher Kantonalbank
Fondations	Pens3a, PensFree, Independent
Monnaie de référence	CHF
Négociabilité	hebdomadaire
Revenus	réinvestissement
Rééquilibrage	trimestriel
Lancement	01.11.2022
Forfait all-in-fee	0.45% p.a.*
Durabilité	A B C D E F G haut bas

Classe d'actifs



Devises



Chiffres clés de rendement et de risque

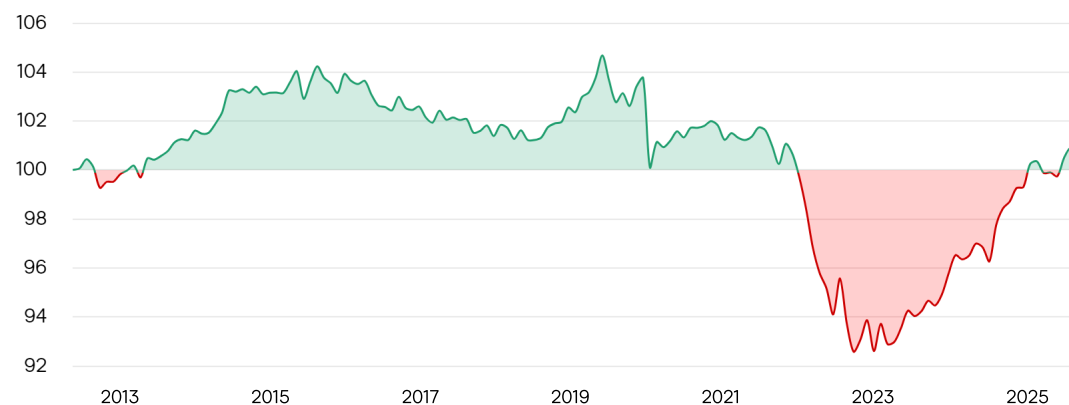
Année en cours

Période	YTD	T1	T2	T3	T4
Rendement	0.0%	-0.6%	0.6%	0.0%	0.0%

Historique

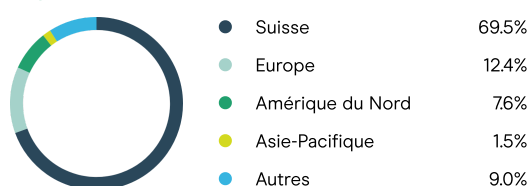
Période	3 ans	5 ans	10 ans
Rendement	6.6%	-0.8%	-2.6%
Rendement p.a.	2.2%	-0.2%	-0.3%
Volatilité p.a.	2.6%	2.6%	2.4%

Rendement indexé, net de frais



Obligations

Régions



Notations



100% francs suisses Ø Rendement à l'échéance en %: 0.6 Ø Durée résiduelle en années: 4.6 Ø Duration modifiée en %: 4.3

Instruments utilisés

Classe d'actifs	Instrument	ISIN	Pondération
Liquidité			1.0%
Obligations	Index Bond Fund Total Market AAA-BBB 1-5 CHF	CH0215803898	66.3%
Obligations	Index Bond Fund Total Market AAA-BBB CHF	CH0215804664	32.7%

Disclaimer

Les actifs de prévoyance sont détenus par les fondations respectives à travers une structure omnibus auprès de banques suisses qui font office de banques dépositaires pour les solutions développées par relevate. Les instruments de placement utilisés ainsi que leurs émetteurs peuvent être remplacés à tout moment par relevate. En outre, les stratégies de placement peuvent être adaptées si les directives de placement selon la LPP, l'OPP2 et/ou le règlement de placement des fondations concernées venaient à changer. Les fondations décident si les liquidités doivent être rémunérées et, le cas échéant, à quel taux d'intérêt. En outre, il appartient aux fondations de décider si celles-ci sont créditées sur le compte de l'assuré ou si elles sont compensées par les frais. La méthode du rendement pondéré dans le temps (TWR) est utilisée pour mesurer la performance. La performance historique (avant le lancement des stratégies relevat*) est basée sur la performance des instruments utilisés et/ou de leurs indices de référence. La performance effectivement réalisée peut différer de la performance publiée. Dans la mesure du possible, les stratégies relevat* sont négociées par la banque dépositaire chaque deuxième jour de valeur d'une semaine. Il peut y avoir des retards pour des raisons d'ordre technique ou autres. Selon la cause, le négoce a lieu le jour suivant. Si cela n'est pas possible, le négoce est annulé pour la semaine concernée et il a, dans ce cas de figure, lieu le 2e jour de valeur de la semaine suivante. Dans des circonstances particulières, le négoce peut être suspendu. Une annonce correspondante est mise en ligne sur relevat.ch. Sont pris en compte pour le négoce les entrées d'argent, les changements de stratégie et les ordres d'investissement et de désinvestissement qui ont été saisis avec la date de valeur du 1er jour ouvrable d'une semaine via le tableau de bord relevat. Pour les types d'ordres qui déclenchent simultanément des ordres de vente et d'achat (p. ex. changement de stratégie), les ordres de bourse effectivement décomptés peuvent différer des ordres de bourse calculés le 2e jour de valeur en raison des mouvements du marché et entraîner des erreurs temporaires d'allocation. La périodicité ainsi que les fonctionnalités peuvent être adaptées en faveur d'un négoce plus régulier. Les fondations sont uniquement responsables du respect de la diligence habituelle lors de la transmission des ordres à la banque dépositaire, mais pas des actes ou omissions de la banque dépositaire. Le retour de la quote-part actuelle à la quote-part neutre (rééquilibrage) s'effectue sur une base trimestrielle. Le débit des frais s'effectue trimestriellement ou au prorata. La fonctionnalité des mécanismes d'investissement et de désinvestissement, de changement de stratégie, de rééquilibrage, de négoce en bourse et de calcul de la performance est assurée par un prestataire externe. Les performances passées ne garantissent pas les performances futures. Il n'existe en outre aucune garantie que la valeur d'une stratégie investie correspondra au capital initialement investi lors d'un rachat. Ni relevat*, ni les fondations impliquées n'assument une quelconque responsabilité pour d'éventuelles pertes. Toutes les informations ont été rédigées avec le plus grand soin et en toute bonne foi.

*Les frais peuvent être plus élevés en raison des coûts externes des produits. L'année dernière, la majoration était de 0.00%.